

Monsieur Jacques WITKOWSKI

Préfet de la Région Grand Est
5 place de la République
67073 STRASBOURG

Cernay, le 23 septembre 2025

Objet : Réflexion sur la future connexion de l'Euroairport avec le rail

Références : RSC/2509MB

Monsieur le Préfet,

L'annonce récente de la suspension par l'État français de sa participation au financement des études du projet de desserte ferroviaire de l'EuroAirport constitue une rupture, qui ne saurait être considérée comme un renoncement, mais bien comme **une invitation à réinterroger nos choix**, à reconsidérer les conditions de réussite de ce projet stratégique et à faire preuve d'innovation.

Dans ce contexte, il me semble nécessaire de réaffirmer que l'EuroAirport est aujourd'hui la principale porte d'entrée aérienne de l'Alsace. Sans lui, l'Alsace et Strasbourg ne pourraient prétendre au rôle de hub régional et international qu'exige la présence des institutions européennes, des représentations diplomatiques, ainsi que des nombreuses activités économiques, scientifiques et culturelles qui irriguent notre territoire.

Assurer sa bonne accessibilité par un transport collectif moderne et efficace n'est donc pas une question locale ou technique : c'est une condition essentielle au rayonnement de notre région et de notre rôle central en Europe.

Depuis plus de cinquante ans, le projet de desserte ferroviaire de l'EAP est marqué par des débats et des oppositions locales qui entravent sa mise en œuvre effective. La Ville de Strasbourg craint pour son aéroport d'Entzheim, et Saint-Louis pour l'attractivité de son centre-ville. Or chacun sait que les passagers de l'EAP ne transitent pas par le centre de Saint-Louis et que les deux plateformes aéroportuaires alsaciennes ne sont pas en concurrence mais bien complémentaires dans leurs missions de desserte.

.../...

Ces hésitations successives ont conduit à retenir un scénario d'infrastructure lourd, complexe et coûteux : près de 500 millions d'euros pour 6 kilomètres de voie ferrée. Ce choix, qui pouvait sembler pertinent il y a 25 ans, mérite d'être reconsidéré aujourd'hui au regard des impératifs actuels : maîtrise des finances publiques, considération environnementale, rapidité de mise en œuvre et optimisation de l'espace disponible.

Ce projet, s'il n'est pas annulé, a été suspendu précisément parce que son coût et son impact environnemental posent question à l'heure où les finances publiques sont contraintes et où la sobriété doit guider nos choix. La suspension décidée par l'État doit donc être comprise comme **une invitation à repenser notre approche avec pragmatisme et innovation.**

Il existe en effet des solutions modernes qui permettent d'atteindre les mêmes objectifs avec des moyens bien plus raisonnables. Parmi elles, le recours à un **téléphérique urbain** reliant directement la gare de Saint-Louis centre à l'EuroAirport mérite que l'on s'y attarde. Une telle infrastructure représenterait un tracé court de deux kilomètres environ, donc un investissement beaucoup plus limité, une mise en œuvre rapide, un impact environnemental faible, sans contrainte majeur de foncier ou franchissement et une grande efficacité en matière de fréquence et de temps de trajet. De nombreuses métropoles en France et en Europe ont déjà choisi cette solution de mobilité, qui associe respect environnemental, sobriété financière et performance opérationnelle. L'Alsace et l'agglomération trinationale de Bâle gagneraient à s'inscrire dans ce mouvement d'innovation.

Au-delà de la desserte elle-même, il serait également nécessaire de réfléchir à la complémentarité entre l'EuroAirport et l'aéroport d'Entzheim. L'un comme l'autre participent à la desserte aérienne de l'Alsace et de ses institutions. Si l'EuroAirport assure aujourd'hui le rôle principal, ses perspectives de développement futur sont contraintes, alors qu'Entzheim dispose de marges de croissance considérables. Une gouvernance commune et coordonnée des deux plateformes pourrait être un atout pour élaborer une stratégie équilibrée et ambitieuse, au service de l'ensemble du territoire.

Une telle organisation permettrait également de mieux coordonner les investissements pour organiser physiquement la coopération : nous aurons besoin très vite d'un raccordement ferroviaire rapide entre les deux aéroports et les principales villes d'Alsace.

.../...

La décision récente doit être saisie comme une opportunité : celle d'imaginer une desserte moderne, durable, soutenable et adaptée à notre temps. Nous avons collectivement la responsabilité de bâtir une solution innovante et efficace, et de conforter ainsi l'avenir de l'Alsace, de Strasbourg et de l'Europe.

Je me tiens à votre disposition pour en échanger plus longuement et vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de toute ma considération.



Raphaël SCHELLENBERGER

Copie à :

- *Ministre des Transports*
- *Conseil de Surveillance de l'Aéroport de Strasbourg-Entzheim*
- *Les membres fondateurs de l'Association EAP Express dédiée au projet :*
 - *Région Grand Est*
 - *Collectivité européenne d'Alsace*
 - *Saint-Louis Agglomération*
 - *Mulhouse Alsace Agglomération*
 - *Canton de Bâle Ville*
 - *Canton de Bâle Campagne*
 - *Conseil de Surveillance de l'EuroAirport*
 - *Ville de Freiburg-im-Breisgau*
 - *Ville de Lörrach*
 - *Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole*
 - *Handelskammer beider Basel*